

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
5 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-huit mars à 18h30
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance
18 mars 2025

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémie Roseau, Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzannet, Catherine Letellier, Corentin Riou, Laurent Weinreich, Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Christian Grelé, Anne-Claire Poignard, Précilla Carré, Eric Huet, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice :	29
Présents :	22
Pouvoir :	4
Votants :	26

Excusés : Jean-Michel Eude, Sylvestre Gout, Emmanuelle Isabelle, Julie Morin, Delphine Besson,

Absents : Michel Lepaisant, Delphine Bachelot,

Pouvoirs :

Sylvestre Gout, a donné pouvoir à Jérémie Roseau
Emmanuelle Isabelle a donné pouvoir à Corentin Riou
Julie Morin a donné pouvoir à Yves Deshayes
Delphine Besson a donné pouvoir à Christian Grelé

Anne-Claire Poignard est désignée secrétaire de séance.

DEL2025_03_11

DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE EAU SEINE NORMANDIE – RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE RUE BROSSARD / AVENUE DE LA LIBERATION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain sur le site de l'ex-hôpital, les réseaux d'eau potables et d'assainissement font faire l'objet d'une réfection totale Rue de Brossard et Avenue de la Libération courant 2025.

Le réseau d'eau potable passant actuellement dans l'herbage des Hunières, il a été jugé opportun de profiter du renouvellement du réseau d'eaux usées pour le déplacer sur la voie publique.

Cette reprise de réseau favorise le maillage et le raccordement des canalisations de l'opération privée.

L'Agence de l'Eau Seine Normandie subventionne les projets de renouvellement de réseau d'eau potable dans le 12^{ème} programme rubrique E : Favoriser la sobriété et réduire les prélèvements pour tous les usages – gestion quantitative.

Les services de la Ville se chargeront de l'élaboration et du dépôt du dossier de subvention auprès de l'AESN.

Montant des travaux AEP subventionnables : 122 000.00 € ht

Subvention sollicitée (40 %) : 48 800.00 € ht

Plan de financement

Fonds propres Ville	73 200.00 € ht	60 %
AESN (40%)	48 800.00 € ht	40 %
Total	122 000.00 € ht	100 %

Vu l'avis favorable de la commission finances du 4 mars 2025.

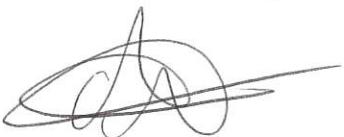
LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **APPROUVE** le renouvellement des réseaux EU et AEP Rue de Brossard et Avenue de la Libération
- **SOLLICITE** la subvention de l'AESN dans le cadre du 12^{ème} programme à hauteur de 40% de l'assiette subventionnable fixée à 122 000 € ht.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

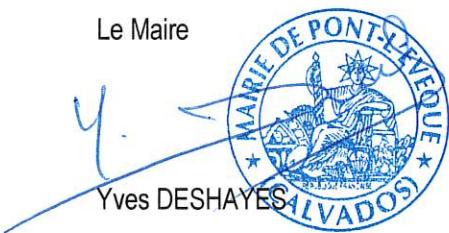
Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

La Secrétaire de séance,



Anne-Claire POIGNARD

Le Maire



Yves DESHAYES